

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 27 septembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017**

**2017 DASCO 118** Subvention (9.680 euros) et convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences pour l'opération « Espace dans ma ville 2017 ».

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Projet Educatif Territorial Parisien signé le 1er septembre 2016 ;

Vu l'appel à candidature lancé par le Centre National d'Etudes Spatiales : Espace dans ma ville 2017 ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux de l'école Tanger (41, rue de Tanger 75019 Paris) avec l'association Planète Sciences 16, place Jacques Brel à Ris-Orangis (91 130) et de lui attribuer une subvention de 9.680 euros ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9.680 euros est attribuée à l'association Planète Sciences (91 130 Ris-Orangis) (8384 - 2017-08255).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences (16, place Jacques Brel à Ris-Orangis 91 130).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 22, chapitre 65, nature 6574, ligne de subvention VF80021, du budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**